



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 8 avril 2025

La Marine nationale, en partenariat avec l'association des Peintres Officiels de la Marine et le musée national de la Marine, lance l'appel à candidatures pour le 46^e salon de la Marine, un concours national sur le thème « 400 ans d'art et de combat », à découvrir au musée national de la Marine au printemps 2026

- **Une édition anniversaire** : Le 46^e salon de la Marine s'inscrit dans le cadre exceptionnel des 400 ans de la Marine nationale, célébrés en 2026.
- **Un concours artistique élargi** : Pour la première fois, les œuvres créées numériquement fixes ou animées sont acceptées, aux côtés des formes traditionnelles (peinture, dessin, sculpture, photographie...).
- **Un accès au titre de Peintre Officiel de la Marine (POM)** : Les lauréats peuvent intégrer le prestigieux corps des POM, qui embarquent en mission et conservent leur liberté artistique tout en portant l'uniforme.

Les œuvres proposées sont ainsi appelées à célébrer l'audace, la persévérance, l'esprit d'équipage et la recherche permanente d'innovation hérités de 400 ans de combat naval, et à mettre en avant une Marine nationale dont les unités sont présentes en permanence sur tous les océans et mers du globe pour protéger les Français, les intérêts de la France et défendre la liberté des mers.

Le concours accueille traditionnellement les arts graphiques (aquarelle, dessin, peinture, gravure, illustration de bande-dessinée etc.), la sculpture et la photographie. Cette année, le président du concours, le contre-amiral David Samson, directeur du Centre d'études stratégiques de la Marine, a souhaité qu'il soit ouvert aux œuvres créées numériquement, fixes ou animées.

Le jury, nommé par le chef d'état-major de la Marine, sélectionne les œuvres à exposer de façon anonyme. Il attribue les prix du salon et propose au ministre des Armées des artistes pour le titre de Peintre Officiel de la Marine. Les œuvres retenues sont exposées pendant toute la durée du salon au musée national de la Marine à Paris.

Les artistes peuvent postuler pour rejoindre le corps des Peintres Officiels de la Marine. Ils présentent un dossier de candidature spécifique, en plus de l'œuvre originale à exposer. Le titre de POM, décerné par le ministre des Armées, permet notamment aux artistes d'embarquer au sein des unités de la Marine pour réaliser des œuvres au plus près du sujet naval.

Les POM portent l'uniforme sans galon et conservent leur liberté artistique. Ils sont appelés « Maîtres ». Depuis 1830, plus de 230 artistes ont intégré le corps des POM, 38 y servent actuellement.

46^e SALON DE LA MARINE



JUSQU'AU 15.09.2025

APPEL À CONOURS

EXPOSER AU SALON
DEVENIR PEINTRE OFFICIEL DE LA MARINE ⚓

SUR LE THÈME

400 ans d'art et de combat



EXPOSITION AU PRINTEMPS 2026 AU MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE À PARIS

MUSÉE
NATIONAL
DE LA MARINE

MARINE
NATIONALE

CENTRE D'ÉTUDES
STRATÉGIQUES DE LA MARINE

Les Peintres Officiels
de la Marine

Contacts médias :

Service d'information et de relations publiques de la Marine
sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr
09 88 68 46 67

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD

Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15